

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Oullins

Métropole de Lyon

ARRÊTÉ DU MAIRE

PDAU/NUM_23_005

OBJET : Certification des adresses de la rue Jaboulay, côté pair et impair

Le Maire d'Oullins,

Vu l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°SJ20_427 du 7 juillet 2020 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Louis CLAUDE Conseiller délégué au Maire ;

Considérant qu'il relève des compétences du Maire ou de celles d'adjoints délégataires d'attribuer ou de modifier un numéro de voirie à un bâtiment lorsque cette opération est nécessaire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'identifier les propriétés situées sur la rue Jaboulay, côté pair et impair ;

ARRÊTE

ARTICLE Premier :

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté référencé PDAU/NUM_19_009.

ARTICLE II :

Les numéros de voirie situées au niveau des tènements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes (cf. plan ANNEXE) :

Adresses certifiées	Situées au niveau des tènements dont le code INSEE est 69149
4 de la rue Jaboulay	AO 252
6 de la rue Jaboulay	AO 251
8 de la rue Jaboulay	AO 250
10 de la rue Jaboulay	AO 249
12 de la rue Jaboulay	AO 248
14 de la rue Jaboulay	AO 247
16 de la rue Jaboulay	AO 246
17 de la rue Jaboulay	AO 245
1 de la rue Jaboulay	AO 256

1 b de la rue Jaboulay	AO 257
5 de la rue Jaboulay	AO 258
7 de la rue Jaboulay	AO 259
9 de la rue Jaboulay	AO 261
11 de la rue Jaboulay	AO 262
15 de la rue Jaboulay	AO 263
17 de la rue Jaboulay	AO 264
19 de la rue Jaboulay	AO 677
21 de la rue Jaboulay	AO 676
23 de la rue Jaboulay	AO 266
25 de la rue Jaboulay	AO 267

En conséquence, ces unités foncières détiennent les adresses postales précitées.

ARTICLE Dernier :

Ampliations du présent arrêté seront adressées au Service du Cadastre de la Métropole de Lyon, au service d'acheminement des colis et du courrier : la Poste, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire par :
Transmission en préfecture le : / /
Mise en ligne le : / /
Notifié le :
Pour le Maire, Clotilde POUZERGUE et par délégation, Le Conseiller délégué, Jean-Louis CLAUDE

Fait à Oullins, le 20 janvier 2023.

**Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
le Conseiller délégué,**

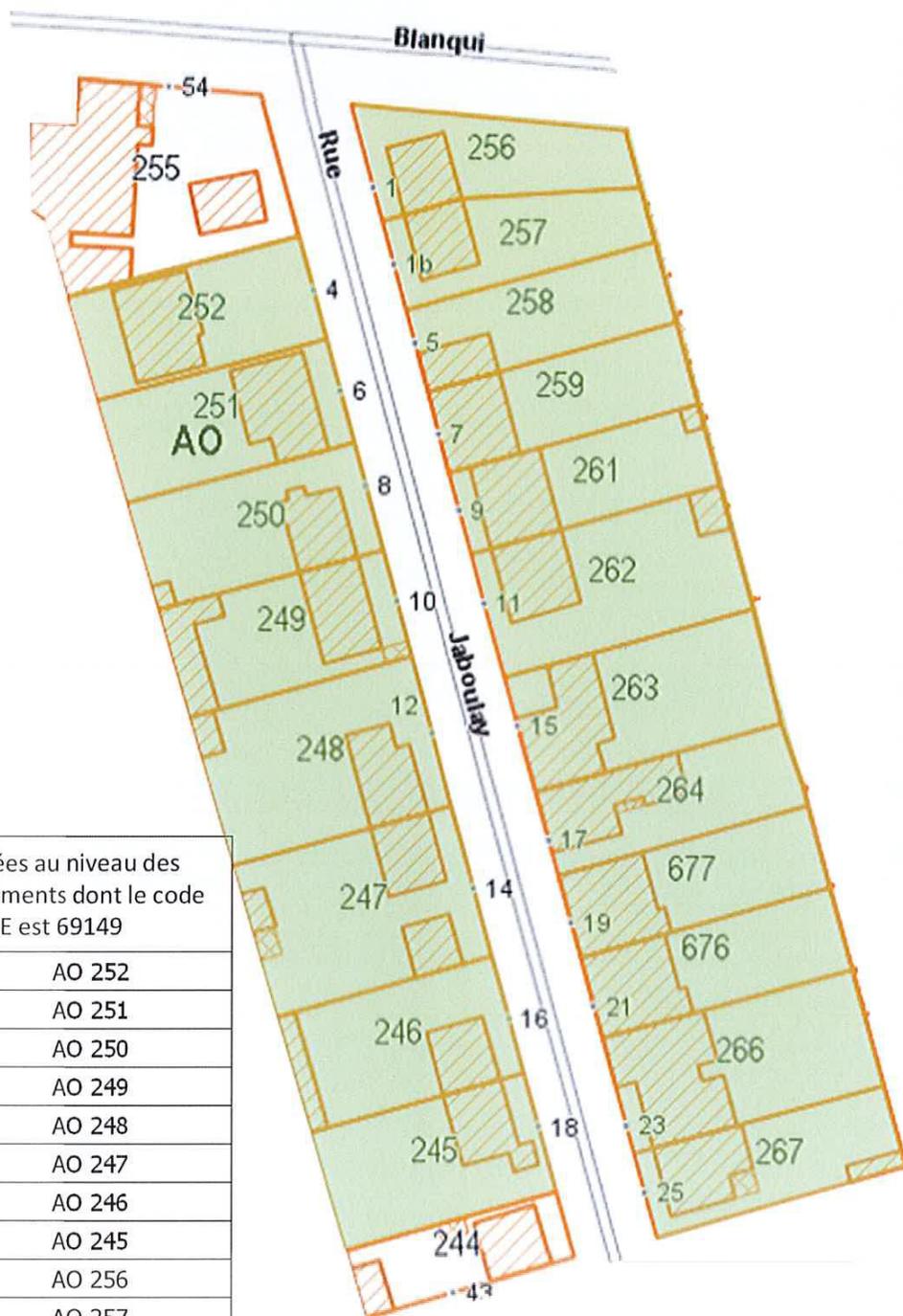
Jean-Louis CLAUDE



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr; dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Rue Jaboulay

ANNEXE



Adresses certifiées	Situées au niveau des tènements dont le code INSEE est 69149
4 de la rue Jaboulay	AO 252
6 de la rue Jaboulay	AO 251
8 de la rue Jaboulay	AO 250
10 de la rue Jaboulay	AO 249
12 de la rue Jaboulay	AO 248
14 de la rue Jaboulay	AO 247
16 de la rue Jaboulay	AO 246
17 de la rue Jaboulay	AO 245
1 de la rue Jaboulay	AO 256
1 b de la rue Jaboulay	AO 257
5 de la rue Jaboulay	AO 258
7 de la rue Jaboulay	AO 259
9 de la rue Jaboulay	AO 261
11 de la rue Jaboulay	AO 262
15 de la rue Jaboulay	AO 263
17 de la rue Jaboulay	AO 264
19 de la rue Jaboulay	AO 677
21 de la rue Jaboulay	AO 676
23 de la rue Jaboulay	AO 266
25 de la rue Jaboulay	AO 267